



Stage intersyndical Droits des étrangers

Jeudi 19 avril 2012 à Marseille

organisé par la CGT Educ'action, la FSU, le SE-UNSA, le SGEN-CFDT, SUD éduc et l'UNEF

Le monde de l'Éducation est impliqué dans le sort qui est fait aux étrangers et l'instrumentalisation politique dont ils sont régulièrement la cible.

Les reconduites à la frontière touchent de nombreux élèves et leurs familles, en particulier dans notre département. Grâce aux mobilisations, par exemple dans le cadre du RESF (Réseau Education Sans Frontières), nous arrivons parfois à stopper ces mesures.

Comment agir pour aider les familles et les jeunes sans papiers que nous pouvons côtoyer au quotidien dans nos établissements primaires, secondaires, universitaires ?

Quel est le parcours des familles en situation irrégulière des premières démarches administratives jusqu'à la régularisation ou la rétention, et parfois l'expulsion ? Comment organiser la solidarité dans la défense des élèves et des familles ? Comment mobiliser l'opinion et collectivement animer la contre offensive face à cette politique injuste et inhumaine ?

L'importance de ces sujets conduit plusieurs syndicats de notre académie à s'associer pour proposer une journée de formation le jeudi 19 avril dont vous trouverez le **programme ci-dessous**.

9h00 à la Bourse du Travail de Marseille (23 bd Charles Nédelec, 13003, métro St-Charles) : accueil, présentation de la journée

9h30 : départ en métro de St-Charles à Bougainville en direction du Tribunal de Grande Instance (49-51 bd F. de Lesseps, 13014)

10h15 : - Audiences publiques au TGI : Juge des Libertés et de la Détention (JLD).

- Rencontre avec des militants d'associations d'aide aux étrangers (CIMAIDE, Ligue des Droits de l'Homme, Forum Réfugiés...)

- Visualisation et fonctionnement du Centre de rétention administrative (CRA) et de la Police Aux Frontières (PAF)

12h15 : Repas collectif à la Bourse du travail.

13h00 : Analyse des observations du matin, notamment l'étape du JLD dans la procédure d'expulsion.

14h30 : RESF (Réseau Education Sans Frontières), les mobilisations possibles pour soutenir une famille.

15h30 : Le cas des étudiants, RUSF (Réseau Universités Sans Frontières).

Pour participer, il faut adresser votre demande de stage **avant le 19 mars 2012**, par la voie hiérarchique, au rectorat pour le second degré, à l'inspection académique pour le 1er degré. Voir les deux modèles en pièce jointe. Merci aussi d'informer un syndicat organisateur de votre participation en laissant vos coordonnées.